

POUR LE DROIT A UNE RETRAITE



DIGNE ET HEUREUSE



Le 5 décembre est l'occasion d'une convergence de toutes celles et tous ceux qui se mobilisent contre la politique du président des riches et pour répondre aux urgences sociale, écologique et démocratique.

Objectif du nouveau système : baisser le niveau des pensions

Le gouvernement ne veut pas dépenser un euro de plus pour nos retraites. Alors que le nombre de retraité-e-s augmente, cela revient à programmer leur appauvrissement. Comment veut-t-il faire ?

Aujourd'hui, chaque salarié-e a la garantie d'un niveau de pension correspondant à son niveau de cotisation. Avec le système par point, il n'y aurait plus aucune garantie. La valeur d'achat du point et sa valeur au moment du départ en retraite pourraient varier dans le temps en fonction du bon vouloir des gouvernements.

Le gouvernement propose également de prendre en compte toutes les années travaillées, plutôt que les meilleures années comme dans le système actuel, ce qui se traduira automatiquement par une baisse des pensions.

Il promet de maintenir l'âge légal de départ en retraite à 62 ans, mais veut introduire un « âge d'équilibre » à 64 ans. Partir avant serait pénalisé par une décote. Quand on sait que, dans le privé, seulement la moitié des personnes sont encore en emploi au moment de prendre leur retraite, ce sera la double peine. Pire, comme pour la valeur du point, cet âge d'équilibre de 64 ans pourrait varier dans le temps. Soit une nouvelle variable pour raboter toujours plus nos pensions.



La capitalisation pour les plus riches

Avec la baisse du niveau des pensions, la capitalisation deviendrait un complément indispensable... pour celles et ceux qui en ont les moyens !

La réforme l'encourage : au delà de 10 000 € bruts mensuels, les hauts revenus ne cotiseraient plus dans le système commun et pourraient souscrire une épargne retraite privée. Dans le futur, l'abaissement possible de ce seuil de revenu entamerait un peu plus les ressources du système par répartition.

Femmes, précaires, fonctionnaires, tous-tes perdant-e-s !

Alors que les femmes, aux carrières plus défavorables, vont perdre des droits avec la prise en compte de toute la vie professionnelle, Jean-Paul Delevoye prétend réduire les inégalités de pension hommes/femmes avec des droits familiaux « *dès le premier enfant* » (une majoration de pension de 5 % par enfant pour l'un ou l'autre des parents).

Mais il va supprimer des droits existants notamment la majoration de trimestres attribuée pour chaque enfant. La pension de réversion dont 90 % des bénéficiaires sont des femmes serait réduite dans de nombreux cas. Les mécanismes de solidarité seraient plafonnés et financés par l'impôt, et pourraient être remis en cause à chaque vote annuel du budget.

Pour les fonctionnaires, le gouvernement promet de prendre en compte les primes, mais cela ne compensera pas la baisse des pensions provoquée par la prise en compte de toute la carrière au lieu du traitement des 6 derniers mois.

Enfin, la promesse d'un minimum retraite porté à 85 % du SMIC était déjà inscrite dans la loi de 2003. Elle devrait déjà être respectée.



Une autre logique, celle de la solidarité et de la répartition des richesses

Toutes les réformes passées sont allées dans le même sens : un rapport entre pensions et salaires qui ne cesse de baisser et une durée de cotisation pour une retraite à taux plein de plus en plus irréalisable, en particulier pour les femmes.

Le système actuel par annuités est fondé sur des principes solidaires. Il est nécessaire de l'améliorer en remettant en cause la politique de réduction des ressources publiques et en favorisant le développement d'une économie locale créatrice d'emploi, génératrice de lien social tout en étant compatible avec les impératifs climatique et de solidarité.

Plutôt que de ressortir les mêmes recettes libérales injustes et inefficaces, un gouvernement ambitieux et volontariste pourrait impulser la création de centaines de milliers d'emplois dans la reconversion écologique de notre économie et dans des services publics de qualité. Accompagné d'une augmentation des salaires et de mesures en faveur de l'égalité de salaires femmes / hommes, cela procurerait automatiquement de nouvelles recettes de cotisations pour les caisses de retraite.

Et pour dégager de nouveaux financements ? Alors qu'en France, les entreprises du CAC 40 ont versé un montant record de 57,4 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires en 2018, on pourrait, par exemple, élargir l'assiette des cotisations sociales aux revenus financiers.

L'objectif : une société de solidarité intergénérationnelle, où nous ne serions pas obligé-es de travailler jusqu'à n'en plus pouvoir, une société qui en finisse avec le chômage et la précarité.

Le 5 décembre et après...

Ensemble pour une retraite digne et heureuse sur une planète vivable